

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL

DE LA FACULTE DE PHYSIQUE

25 septembre 2015

Etaient présents : Mmes et MM. Bonneau, Bottin-Rousseau, Charron, Cribier, Croset, Darnige, Frigerio, Hameau, Jeauffroy, Le Marchand, Michaut, Mogini, Ninet, Rousseau, Saitta, Tignon, Treps, Vast, Voliotis.

M. Kierlik, directeur de la faculté de physique.

Mme Nemer, responsable administrative de la faculté de physique et Mme Suirco, adjointe.

Etaient excusés : Mmes et MM. Bove, Braathen, Briant, Cladé, Fuchs, Jusserand, Palpant, Petrini, Pineau des Forêts, Rousse.

Avaient donné procuration : Mmes et MM. Bove, Briant, Palpant, Petrini, Rousse.

Ordre du jour :

- 1) Désignation d'un-e secrétaire de séance et validation du PV du conseil de la faculté du 9 juillet 2015
- 2) Validation des services d'enseignement 2014
- 3) Compte-rendu du dialogue stratégique n°2
- 4) Proposition de modification du règlement intérieur de la faculté de physique pour la composition du conseil des enseignements
- 5) Proposition de procédure pour gérer les dépassements de temps de service d'enseignement
- 6) Informations : concours IATSS 2015, campagne des professeurs invités, plateforme expérimentale de physique, évolution du master ICFP
- 7) Echange sur la future constitution des groupes d'experts
- 8) Points divers

1) DESIGNATION D'UN (E) SECRETAIRE DE SEANCE ET VALIDATION DU PV DU CONSEIL DE FACULTE DU 9 JUILLET 2015 :

Antoine Rousseau est désigné secrétaire de séance.

Le PV du conseil de la faculté de physique du 9 juillet 2015 est adopté à l'unanimité.

2) VALIDATION DES SERVICES D'ENSEIGNEMENT 2014/2015

Le tableau des services d'enseignement 2014/2015 est adopté à l'unanimité.

3) COMPTE-RENDU DU DIALOGUE STRATEGIQUE N°2

L'équipe présidentielle a reçu la direction de l'UFR et de l'IAP dans le cadre de la révision des effectifs 2016. L'équipe de direction de l'UFR a expliqué le calendrier mis en place, la procédure de classement des demandes de poste et les critères retenus. Elle a également rappelé l'importance des demandes de revalorisation EC et IATSS.

Au sujet des missions et du sens de la fonction d'ATER, la présidence encourage le recours préférentiel au monitorat voire à des vacances proposées à des post-doctorants.

La prochaine étape d'arbitrage aura lieu le 27 octobre.

4) PROPOSITION DE MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR POUR UN NOUVEAU CONSEIL DES ENSEIGNEMENTS

L'objectif est de rendre le conseil des enseignements plus dynamique avec 8 membres nommés (Président du conseil des enseignements, directeur de la faculté, directeur adjoint, directeur du master, directeur de la licence, responsable du L1, responsable du tableau de service) et 10 membres à nommer (6 EC, 2 IATSS, 2 étudiants).

Les chantiers en cours sont : le CMI (Cursus Master en Ingénierie), les parcours de matière condensée en master, l'innovation pédagogique, la plateforme de TP licence et master, les WIMS, l'après PHYTEM, le FabLab, le campus spatial, l'enseignement à distance.

La discussion porte sur la composition de ce conseil, en particulier la participation du directeur et du directeur adjoint de la faculté.

Il est noté que la direction de la faculté est sollicitée sur des points très précis par la présidence de L'UPMC. E. Kierlik défend l'idée qu'une présence forte du binôme de direction renforcera le poids de la faculté.

La proposition de la composition du prochain conseil des enseignements est adoptée avec 1 contre, 5 abstentions et 19 pour.

5) PROPOSITION DE PROCEDURE POUR GERER LES DEPASSEMENTS DE TEMPS DE SERVICE DES ENSEIGNANTS

Le but est d'entériner nos pratiques actuelles, de provoquer l'engagement moral et l'anticipation chez les enseignants, d'explicitier ce que la faculté considère comme une bonne pratique et d'éviter une dérive dans le paiement des heures complémentaires.

E. Kierlik propose qu'un document soit signé et déposé auprès de la responsable administrative de l'UFR :

« Je soussigné(e)..., enseignant-chercheur en physique à l'UPMC, propose à la direction de la faculté de physique d'effectuer pendant cette année universitaire un volume global d'enseignement de ...équivalent TD, soit ...en sus de mon service statutaire de 192h. Je m'engage par le présent accord à ne pas réclamer le paiement d'heures complémentaires mais je pourrais obtenir le report de cet excédent sur mon temps de service pour l'année universitaire prochaine. »

La discussion s'engage sur la formulation de la proposition et il est préconisé de conserver une formulation relativement générale.

Cette proposition est adoptée.

6) INFORMATIONS

Concours IATSS 2015 :

Concours BAP C AI : lauréat Ludovic DELBES (IMPMP)

Concours BAP E IE (UFR) : lauréat Florent FRAGNOL mais le concours sera infructueux

Concours BAP C TECH (INSP) : concours infructueux

Concours BAP E AI (IAP) : concours infructueux

Concours BAP E IR (LPNHE/ICS) : lauréat Guillaume LAVILLE

De nombreux concours sont infructueux. Il est proposé de reconduire en priorité les postes infructueux demandés à l'identique lors de la demande de révision des effectifs. Les postes dont la qualification serait modifiée pourraient être classés en dessous des demandes de revalorisations IATSS.

Résultats liste d'aptitude et tableau d'avancement :

Corinne SALLANDRE SAENES CS (grade)

Christian ROUILLE, IGR RF (corps)

Plateforme expérimentale de TP :

Nous allons vers une plateforme unique licence et master. Le prochain objectif est de préparer le dossier pour le comité technique.

Il n'y a plus de collègue IATSS au bureau de la faculté. E. Kierlik demande à rencontrer les élus IATSS pour en discuter.

Ouverture du L1 CMI :

450 candidats – 150 auditions – 16 admis – 15 présents

Ouverture du master en apprentissage ingénierie pour le nucléaire :

Au plus, sept étudiants en recherche de contrat d'apprentissage. Ce master est très mutualisé. Il est possible d'attirer des étudiants vers des masters professionnels.

ICFP – Responsabilités des parcours à la rentrée 2016 :

Parcours physique macroscopique et complexité (PMC) : Frédéric RESTAGNO (Paris-Sud)

Parcours physique de la matière condensée (PMC) : Marco SAITTA (UPMC)

Une réflexion est lancée autour de la création d'un cinquième parcours « physique et biologie ». Il s'agira de trouver des nouveaux enseignants pour ce parcours, s'il est mis en place.

Campagne des professeurs invités :

On a 16 demandes pour 19 mois. Il y a 12 mois disponibles. Du fait de l'urgence, le directeur de la Faculté va contacter les anciens présidents des groupes d'experts.

1	925	28	Mr.	SMITH	Raymond Francis	Américaine	06/02/1972	Dr.	LLNL	2mois
2	925	28	M	NARAYANA	Chandrabhas	Indienne	8.9.1965	Professor	Jawaharlal Nehru Centre for Advanced Scientific Research, Bangalore	1 mois
3	925	28	Mme	LACROIX	Zoe	Française	24.05.1966	Pr	l'Arizona State University	1 mois
1	925	28	Mme	BONELLA	Sara	Italienne	19/02/1971	Pr	EPFL - Suisse	1 mois
2	925	28	M	CARLOTTI	Giovanni	Italienne	03/05/1963	Pr	University of Perugia	1 mois

1	925	30-34	Mme.	KOZLOVA	Michaela	Tchèque	18/11/1973	Dr	Institute of Physics of the Czech Academy of Sciences	1 mois
2	925	34	M.	LAI	Shih-Ping	Taiwanais	05/08/1971	Pr	National Tsing Hua University (NTHU)	1 mois
1	925	30	M.	HADZIBABIC	Zoran	Serbe	10/04/1974	Prof.	Univ. Cambridge (UK)	2 mois (+ 1 sur RP)
2	925	30	Dr	PFISTER	Olivier	US	Aug 12 1964	Full Prof.	U. of Virginia	1 mois
3	925	30	M.	WELLENS	Thomas	Allemande	17/06/1974	Assistant Professor	Universite de Freiburg (Allemagne)	1 mois
4	925	30	Prof.	PIESTUN	Rafael	Israélienne	26/07/1963	PR	Univ. Colorado Boulder	2 mois
1	925	29	Mr	KOTIKOV	Anatoly	Russe	22/12/1961	Pr1	INR, Dubna, Russie	1mois
1	925	30	M	MARCO	John	Américaine	25/10/1962	Pr	Norhwestern University	1 mois
2	925	29	M	DATTOLI	Giuseppe	Italienne	07/04/1953	Pr	ENEA, Theoretical Division	1 mois
1	925	30	M	ASTAPENKO	Valeriy	Russe	09/09/1959	Full professor	MIPT	1 mois
1		28	Mr	SCHNEIDER	Harald	Allemand	04/05/1958	Pr	Institute of Ion-Beam Physics and Materials Research, Helmholtz-Zentrum Dresden-Rossendorf	1 mois

7) ECHANGE SUR LA FUTURE CONSTITUTION DES GROUPES D'EXPERTS

Il faut constituer un groupe d'experts de la faculté avant la fin 2015.
L'article 7 du règlement intérieur de l'UPMC fixe les modalités :

« En vue de proposer au président la liste des membres composant les comités de sélection chargés du recrutement des enseignants-chercheurs, tels que prévus par les dispositions réglementaires en vigueur, des groupes d'experts sont constitués.

Les groupes d'experts sont créés par UFR.

Un groupe d'experts comprend, outre le(s) directeur(s) d'UFR concerné(s), les responsables des commissions en charge de la recherche et de la formation au sein de l'UFR, les directeurs des écoles internes éventuellement concernées par le recrutement ; il est complété de membres issus des commissions en charge de la recherche et de la formation au sein de l'UFR désignés par le directeur de l'UFR concernée. Ce groupe est composé au plus de 12 membres dans le respect de l'objectif de parité autant que de possible.

Les directeurs d'UFR adressent au président une liste d'experts susceptibles de participer aux comités de sélection. »

Il n'y a pas de précisions sur la procédure de création, la parité A/B ou la durée du mandat.

En interprétant nous aurons :

Le directeur de faculté + le président du conseil scientifique + le président du conseil des enseignements (+ le directeur de l'IAP si concerné) + 8 membres : deux (un professeur et un maître de conférences) par section CNU concernée (28, 29, 30 et 34).

Chaque poste EC ouvert au concours fera l'objet d'une réunion avec les chercheurs et enseignants-chercheurs concernés pour élaborer une proposition du comité de sélection qui sera finalisée par le groupe d'experts.

Cas particulier des concours 46-3 qui relèvera uniquement du groupe d'experts ;

Les ATER et professeurs invités seront gérés collégalement par le groupe d'experts selon des modalités à définir.

Pour désigner les représentants des sections, E. Kierlik propose de travailler par section en demandant une désignation par les collègues de deux de leurs représentants.

Les membres du conseil sont d'accord sur la procédure.

9) POINTS DIVERS

Le 15 juillet s'est tenue une réunion avec tous les VP au sujet des locaux de physique qui pourraient être réaffectés aux écoles doctorales ou pour la chimie (LISE, LCT, réserves).

Il y a également des demandes de locaux en interne (ERC G. Fiquet, nouvelle équipe au LKB).

Un seul candidat s'est présenté pour la responsabilité du L1, Bertrand LAFORGE. Il sera intégré au département de licence, membre de l'EFU (équipe de formation universitaire) avec le titre de directeur adjoint et sera accompagné par la direction de l'UFR pour la gestion des personnels.

Campagne de recrutement des CME (chargé de mission d'enseignement) : 38 missions d'enseignement (sur 2 ou 3 ans) pour 108 candidats. Il est difficile d'évaluer les dossiers des candidats aux « interfaces ».